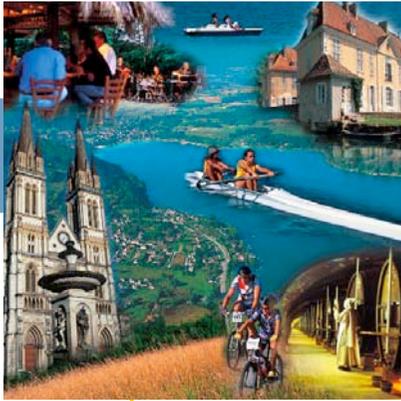




Développement urbain & aménagement du territoire

Varsovie- 3 octobre 2008



Le Pays Voironnais : un territoire singulier

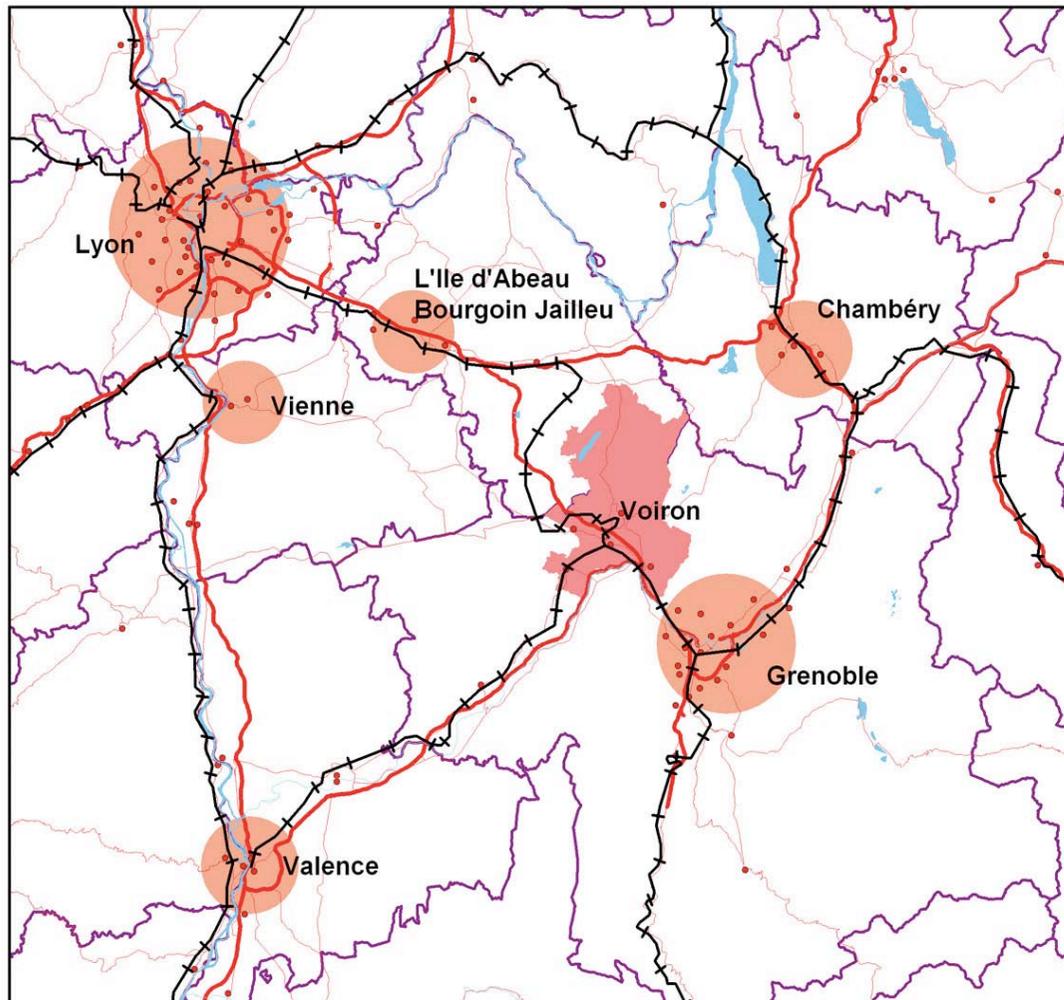
- 34 communes/90 000 habitants
- à la fois urbain, rural, « rurbain »
- un sous-ensemble de la Région Urbain Grenobloise mais un véritable pôle d'équilibre (mixité des fonctions économique, résidentielle, urbaines...)
- 3 entités géographiques distinctes et un périmètre qui a fortement évolué au cours de l'histoire

Développement urbain & aménagement du territoire

Varsovie-3 octobre 2008



*Une situation
stratégique entre
Grenoble et Lyon*

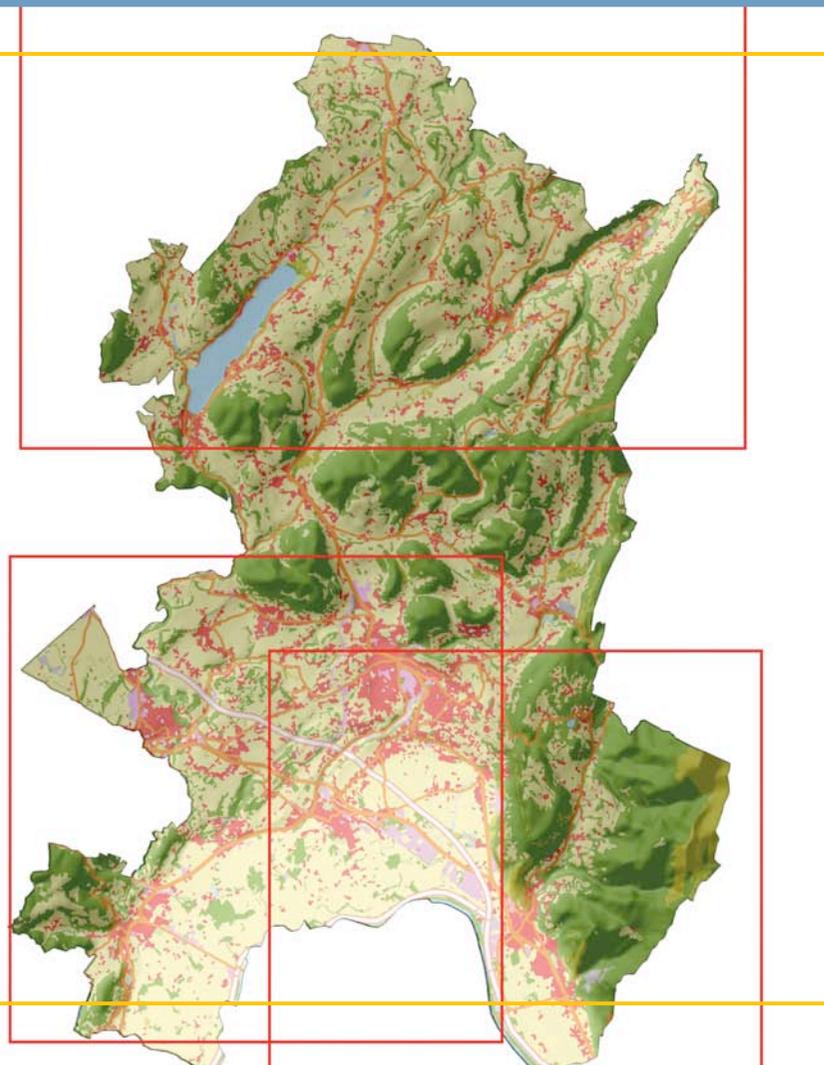


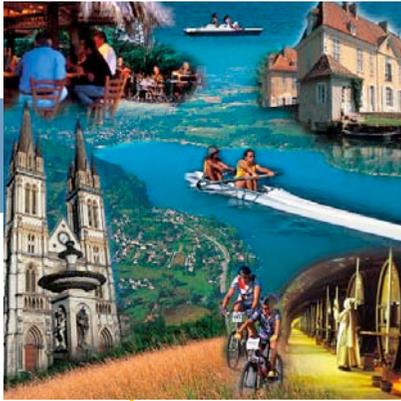
Développement urbain & aménagement du territoire

Varsovie-3 octobre 2008



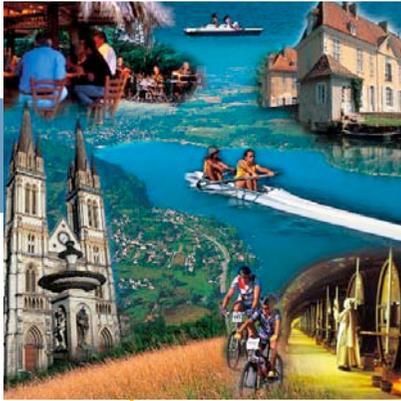
3 entités géographiques distinctes





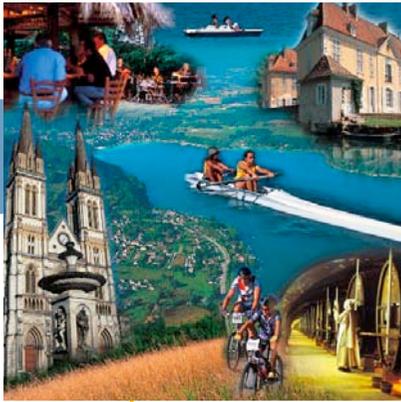
Une histoire intercommunale mouvementée

- **1974** : création du SMAV en opposition au projet de création d'une ville nouvelle :
 - un syndicat « à la carte » (intercommunalité syndicale)
 - pas d'autonomie financière
 - avant tout une intercommunalité de moyens (mutualisation/ réponse aux grands besoins communautaires)
- **1994** : transformation en communauté de communes :
 - des compétences obligatoires (intercommunalité communautaire)
 - une autonomie financière (fiscalité additionnelle)
 - un outil de développement et d'aménagement du territoire



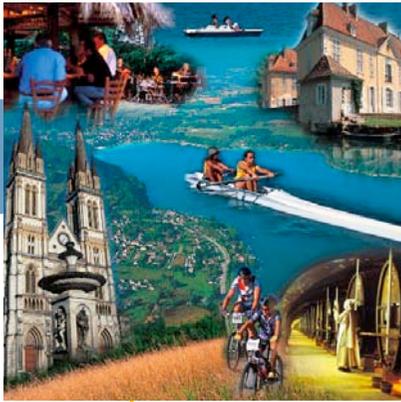
Une histoire intercommunale mouvementée

- **2 000** : transformation en communauté d'agglomération
 - élargissement du territoire
 - passage en TPU
 - enrichissement des compétences :
 - toute l'économie
 - l'aménagement du territoire
 - les déplacements
 - la politique de la ville



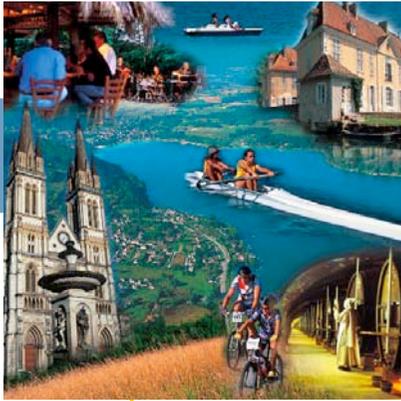
La communauté aujourd'hui : une intercommunalité « aboutie »

- Une véritable « entreprise » de services :
 - collecte/tri sélectif
 - approvisionnement en eau
 - assainissement collectif et individuel
 - déchetteries
 - transport en commun
 - aide à domicile
 - insertion/orientation
 - ...



La communauté aujourd'hui : une intercommunalité « aboutie »

- Des politiques d'aménagement et de développement structurées (Schéma de secteur, Plan de Déplacement Urbain, Schéma d'Équipement et de Service, Schéma des zones économiques...)
- des outils de « pilotage » du territoire et de l'institution :
 - Projet de territoire/modèle de développement
 - Agrégation financière et Pacte financier et fiscal
 - Démarche de pilotage stratégique et budget « Iolfé »



Des interrogations pour une actions publique plus efficace :

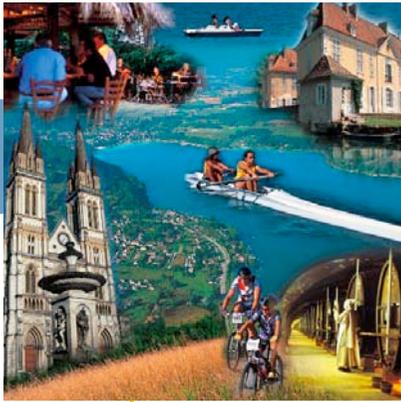
Le partage des compétences

Les constats Les réflexions conduites dans le cadre du modèle de développement ont montré la nécessité d'une action coordonnée de l'ensemble des institutions qui « travaillent » le territoire et principalement du couple « communes-intercommunalité »

...ou les limites du principe d'exclusivité.

Les orientations Nécessité d'une nouvelle lecture de compétences et des politiques et d'une nouvelle « coopération » entre l'échelon communal et intercommunal

... vers une compétence générale du couple « communes/interco »



Des interrogations pour une actions publique plus efficace :

L'aménagement du territoire

Les constats

- Poursuite du phénomène d'étalement urbain et de surconsommation d'espaces
- Outre les dysfonctionnements classiques de ce type de développement (sur-mobilité, surconsommation d'espace, banalisation architecturale, dysfonctionnement des services publics), constat du coût prohibitif pour l'intercommunalité (déploiement des réseaux)

Les orientations

- La promotion dans le cadre du Schéma de secteur d'un aménagement moins générateur de mobilité et plus économe en espace à partir des structures urbaines constituées
- Indépendamment de la TPU, la volonté d'un déploiement plus équilibré du potentiel économique
- Le développement de mission d'ingénierie du Pays Voironnais pour les communes dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement



Des interrogations pour une actions publique plus efficace :

Le déploiement des services

Les constats

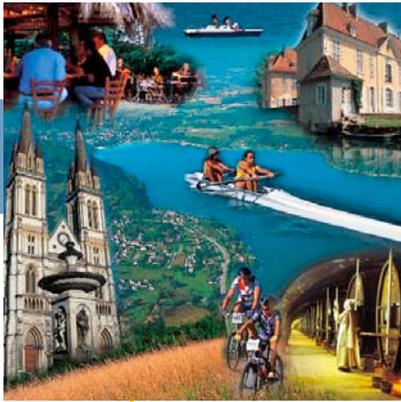
- Le Pays Voironnais : une véritable entreprise de services
- Les services publics : un outil d'organisation de la solidarité territoriale et de l'égalité des chances (3ème volet du projet)
- Une utilisation des territoires par les individus radicalement différente
- Une vision « consumériste » des services publics

Les orientations

Un déploiement et une organisation des équipements et services par bassin de services

L'organisation via l'intercommunalité d'un accès « équitable » à l'ensemble des services du territoire

Une attention particulière à la satisfaction (qualité perçue) des services rendus (baromètres de satisfaction)



Des interrogations pour une actions publique plus efficace :

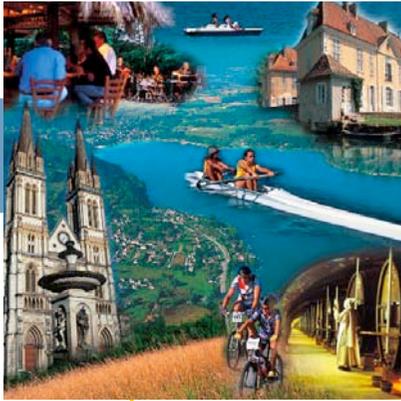
La gouvernance face à l'évolution des modes de vie

Les constats

Les territoires n'ont pas disparu mais ils se sont multipliés en tant que représentation, identité, espace approprié. L'individu prenant le pas sur le groupe, **la multi-territorialité de chacun devient plus organisatrice de société** que l'organisation institutionnelle des territoires.

La prédominance du sentiment d'appartenance à un territoire unique laisse progressivement place à une vision de plus en plus « consumériste ». Outre le développement de territorialités multiples, la perception des territoires a changé : ils deviennent des espaces d'opportunité offrant une gamme d'équipements et de services.

La dimension spatiale est de moins en moins un facteur explicatif du sentiment d'appartenance



Développement urbain & aménagement du territoire

Varsovie-3 octobre 2008

Des interrogations pour une actions publique plus efficace :

La gouvernance face à l'évolution des modes de vie

Les orientations

Le « ciment communautaire » n'est plus l'appartenance à une entité géographique identique mais l'adhésion à une communauté de valeurs partagées..

L'enjeu du Projet de Territoire